L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 20 JUIN 1890.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (ci-devant de Dufour) No 208 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversations. Pas de classes. Leçons particulières. Dîner et soupers. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

A VENDRE.

A VENDRE—Par tous les pharmaciens, le Wilkes Bitters, Sauvant 20 Bleu-Fay. 17 juin—1 mois

A VENDRE—Résidence en briques, à deux étages, en bon état. Belle cour, jardin sur le côté. Dans le Sud, au coin de Laplanche; deux belles chambres et un cabinet. 267 rue Bourbon. 15 juin—1 sem

A LOUER.

Appartements meublés ou non meublés, 163, Bonparte. 15 juin—1sem

L'HOTEL Cosmopolitan, rue Royale, près Canal. S'adresser à J. B. Solari. 8 juin—1m

PAR LE CONSTABLE.

Sou. Markey vs. Jno. McVoy.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No. 17,954—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 153 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet le LUNDI, 30 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de liqueurs, 1 bureau, 1 jeu de vitrines. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

20 juin—20 25 30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Rachel Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,492.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rachel Burke, décédée intestat; aviz est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et le tableau de distribution présentés par John F. Genaud, syndic des créanciers de ladite succession, ne devraient pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

20 juin—20 25 30

Succession de W. A. Kowalski.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,843.—Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Sophie Pateman, exécutrice testamentaire et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

19 juin—20 25 30

Succession de Paul Fortuall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,444.—Division C.—Avis est par le présent donné que William Fortuall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paul Fortuall, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

14 juin—14 19 22

Succession de René Dumontre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,429—Division B—Attendu que E. Amélie Girod, veuve de René Dumontre, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu René Dumontre, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

15—juin 15 20 24

Succession de Hermann W. Pateman et Mme Wilhelmina Finke, sa femme décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 29,036 et 29,067—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Sophie Pateman, exécutrice testamentaire et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

12 juin—12 17 21

Succession de Reuben Hussey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,915—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

14 juin—14 19 22

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 30,438—Alfred S. Jackson vs ses créanciers.—Ordre—Le soussigné des biens de prétitionnaire, nommé à l'assemblée des créanciers de ce dit prétitionnaire, par la Cour en bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit tenue aujourd'hui à 2 heures p. m. et demain, samedi le 1er juin de juillet 1890 à 11 heures A. M., afin que le dit insolvable leur abandonne ses biens, leur nomme un ou deux syndics pour en disposer au profit de toute dette, qu'un syndic soit nommé et telle autre prise préliminaire à la disposition des biens dans l'intérêt des créanciers peut assembler et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant le dite réunion ainsi qu'il est demandé par le pétitionnaire, et que dans l'intérêt de toutes procédures contre la personne et la propriété du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1890.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en cause.

Pour copie conforme:
JAS. P. RANKIN Député Greffier.

18 juin—18 22—juil 1

John F. Gaspard vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,871.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et le tableau de distribution présentés par John F. Gaspard, syndic des créanciers de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

17juin—17 22 26

Sol. H. Levy vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,953—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Sophie Pateman, exécutrice testamentaire et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

12juin—12 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,272—Division C—Michael Hackett vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que le soussigné des biens de prétitionnaire, nommé à l'assemblée des créanciers de ce dit prétitionnaire, par la Cour en bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit tenue aujourd'hui à 2 heures p. m. et demain, samedi le 14 juin de juillet 1890, et No 7 de l'Abbé Commandée, en cette ville, et que Chas. Parlange, soit appointé comme syndic provisoire des créanciers susdits, et que dans l'intervalle toutes prises préliminaires à la possession en les biens de ladite succession soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
(Signé) CHAS. C. W. DRUMM, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. P. RANKIN, Député-Greffier.

24 mai—Jn—juin 7 14 21 28

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'emmagasinage.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la nouvelle Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires sont bien semi-mensuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages du mars et septembre sont les tous les autres dix mois de l'année, et ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ce annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

E. Rouquié
J. H. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers payeront tous les Lots gagnés dans les Loteries de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

R. M. WALMSLEY, Prest. La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. Vt. G. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

Un échantillon gratis sera envoyé à quiconque en fera la demande.

Adresser toutes lettres concernant les Abonnements à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser toutes lettres concernant le Journal à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10;
Quart de Billet $5 00;
Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, cott	$300,000
1 Lot de	100,000, ..	100,000
1 Lot de	50,000, ...	50,000
1 Lot de	25,000, ...	25,000
2 Lots de	10,000, ...	20,000
5 Lots de	5,000, ...	25,000
25 Lots de	1,000, ...	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300, ...	60,000
500 Lots de	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, cott	$50,000
100 Lots de	$300, ..	30,000
100 Lots de	$200, ..	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, cott	999,000
999 Lots de $100, ..	99,900
9,124 Lots se montant à	$1,054,900

On demande des agents partout.

Pour un prix à payer, par les Clubs, on peut avoir tout renseignement que l'on voudrait avoir. Les demandes de renseignements doivent être dirigées et le Signataire Soussigné, recevra un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres enregistrées. Monnaie courante par l'Express.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 15 JUILLET 1890.

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'ABEILLE

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancier journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

Grand Tirage, Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 JUILLET 1890.

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10;
Quart de Billet $5 00;
Dixième de Billet $2 00: Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, cott	$300,000
1 Lot de	100,000, ..	100,000
1 Lot de	50,000, ...	50,000
1 Lot de	25,000, ...	25,000
2 Lots de	10,000, ...	20,000
5 Lots de	5,000, ...	25,000
25 Lots de	1,000, ...	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300, ...	60,000
500 Lots de	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, cott	$50,000
100 Lots de	$300, ..	30,000
100 Lots de	$200, ..	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, cott	999,000
999 Lots de $100, ..	99,900
9,124 Lots se montant à	$1,054,900

RAPPELEZ-VOUS que le prélèvement de trois lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une d'entre elles, dont le crédit est le plus élevé et le plus solide de toutes les institutions de ce genre qui existent aujourd'hui.

RAPPELEZ-VOUS que la COUR SUPREME DES ETATS-UNIS a déclaré que la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane a un CONTRAT avec l'Etat et que son PRIVILEGE EXPIRE LE AVRIL LE 1er SEPTEMBRE 1890.

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73.....CHARTRES.....75

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall, dans l'îlet borné par les dites rues et Walnut et Esther.

Henry Wellmann vs. Charles Pourie

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,240—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bons-Enfants (maintenant St-Claude) et François (maintenant Bagatelle), tel que parta, désigné par le No (11) onze sur un plan dressé par Joseph Pilié, vey r, le 12ème jour de décembre 1844 enregistré à un acte passé devant F. de Armas, alors notaire en cette ville, en date du 9ème jour de janvier 1835 et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de fond qui le sépare du No 13 du plan ci-dessus, et bornant le No 23 au pied américain borné sur la gauche par les lots Nos 12 et 16 et une partie du lot No 17, et sur la droite par le lot No 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 juin—16 23 30—7 14 19 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant le coin des rues Washington et Clara dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Magnolia et Sixième.

David Jung vs Anton Wojas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,891—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Sixième et Magnolia, désigné comme lot No 22 dans l'îlet No 27 formant les quatre des rues Washington et Clara, mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face à la rue Clara. Enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 122, folio 173.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété, près du Parc Annexe.

Arthur Denis vs. W. G. Wehner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 29,050—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ferrière du Upper City Park, situé dans la partie supérieure de la ville, les rues Camp, Calliope et Magnolia, et connu sous les No 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sur un plan du dit îlet dressé par Arthur de Armas, été, vey r, de la ville, le 27 septembre 1858 et mesurant les mesures suivantes d'après le dit plan, à savoir:

Les lots Nos 6 et 6 mesurent chacun vingt-huit pieds et trente pieds de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent soixante trois pieds un pouce, et une largeur sur la ligne du fond de vingt-huit pieds trois pouces et quatre lignes; les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et quatre lignes entre lignes parallèles; le dit lot No 10 formant l'encoignure de la rue du Camp et de la ligne inférieure du Upper City Park; et le lot No 11 mesure vingt six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent trente pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Coton.—Coton.—Coton.

John B. Lallande vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,164—En vertu d'un ordre de vente de Cour, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique aux Quais, ci-après désignés, le SAMEDI, 21 juin 1890, à 1 heure P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au Columbia Cotton Press, coin des rues Tchoupitoulas et Terpsichore.

35 Balles de coton.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10juin—10 14 17 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. T. Cottam & Co., Shelby Seymour, subrogé, vs Félix Walker et Ella F. Bondurant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,211—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt de la défenderesse Ella F. Bondurant dans un certain contrat d'assurance fait par la Equitable Life Assurance Society of the United States à la dite défenderesse Ella F. Bondurant, et connu sous le nom de "Ordinary Life".

Le dit contrat d'assurance est connu sous le No 407 enregistré au bureau du soussigné Shérif Civil.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11juin—11 14 19 22 26

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Rédaction-Bureaux: LE CLUB DES 13 RUE MONTAGNE FRANÇAISE.

Bureau: 105 rue de Chartres, Nouvelle Orléans, La.

COTTAGES CLAIBORNE,

COVINGTON.

Rendus à $10 par semaine et sans garantie, les conditions de bien être.

JULES R. MAILLE.

Gérant—1m—Dim.May.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage à double corps de logis reconvert en ardoises.

Nos 101 et 103 rue Cypress, entre les rues Clara et Willow.

Succession de Mme Mary D. Bradley, décédée.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 16 juin 1890, dossier No 29,213, pour le compte de la succession de Mme Mary D. Bradley, décédée, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par le Fossé Landing ou Julie, les rues Cypress, Clara et Willow, désigné par la lettre "C", lequel lot mesure 31 pieds 3 pouces et 3 lignes de façade sur une profondeur de 62 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, avec l'usage perpétuel, stipulant A. Hero, Jr., notaire, le 27 avril 1872. Enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 101, folio 207.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de machines—Outils—Instruments—Fournitures de bureau, etc.

New Orleans Canal & Banking Company vs Orleans Cotton Rope & Manufacturing Co., No 29,346—Peter Laboulaye vs le même, No 29,349—Eugène Soniat, syndic vs le même, No 30,069.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 26 juin 1890, à 1:30 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux connus sous le nom de Orleans Cotton Rope Manufactory, rue Constance, entre Julie et St-Joseph.

Un lot d'outils de forgerons—Machines à percer—pelles à charbon—réservoirs en fer carrés—tuyaux—bouts de tuyaux—meules—vices—jack-screw—bouts de tuyaux à gaz—pendules—balances—Niveaux—Marteaux—Ciseaux—Scies—and dies—150 baquets à incendie en métal—papier à emballage—échelles—new and clothing d'acier trempé—pompes—tuyaux de 20 pouces et d'air—spindle et huile de cylindre de 24 et 22 pouces—un baril de corde coton 3 pls—un restant de corde fil de coton—Machines à fil cordon—un lot de meubles de bureau et de meubles divers, conformément à un inventaire.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 juin—15 18 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Troisième District.

E. A. Cotton vs Charles W. Sullivan, Alphonse Victor Phillips et als.—No 26,367.

E. A. Cotton vs. Charles W. Sullivan et als.—No 26,367.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,367—En vertu d'un writ de fieri facias, lu contre Charles W. Sullivan et les mineurs Viola Mary et Georgiana Emilie Sullivan et autre contre Viola Mary et Georgiana Emilie Sullivan, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bons-Enfants (maintenant St-Claude) et François (maintenant Bagatelle), tel que parta, désigné par le No (11) onze sur un plan dressé par Joseph Pilié, vey r, le 12ème jour de décembre 1844 enregistré à un acte passé devant F. de Armas, alors notaire en cette ville, en date du 9ème jour de janvier 1835 et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de fond qui le sépare du No 13 du plan ci-dessus, et bornant le No 23 au pied américain borné sur la gauche par les lots Nos 12 et 16 et une partie du lot No 17, et sur la droite par le lot No 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 juin—16 23 30—7 14 19 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant le coin des rues Washington et Clara dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Magnolia et Sixième.

David Jung vs Anton Wojas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,891—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Sixième et Magnolia, désigné comme lot No 22 dans l'îlet No 27 formant les quatre des rues Washington et Clara, mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face à la rue Clara. Enregistré au Bureau des Aliénations, livre 122, folio 173.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété, près du Parc Annexe.

Arthur Denis vs. W. G. Wehner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 29,050—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ferrière du Upper City Park, situé dans la partie supérieure de la ville, les rues Camp, Calliope et Magnolia, et connu sous les No 6, 7, 8, 9, 10, 11 sur un plan du dit îlet dressé par Arthur de Armas, été, vey r, de la ville, le 27 septembre 1858 et mesurant les mesures suivantes d'après le dit plan, à savoir:

Les lots Nos 6 et 6 mesurent chacun vingt-huit pieds et trente pieds de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent soixante trois pieds un pouce, et une largeur sur la ligne du fond de vingt-huit pieds trois pouces et quatre lignes; les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et quatre lignes entre lignes parallèles; le dit lot No 10 formant l'encoignure de la rue du Camp et de la ligne inférieure du Upper City Park; et le lot No 11 mesure vingt six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent trente pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11juin—11 14 19 22 26

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Rédaction-Bureaux: LE CLUB DES 13 RUE MONTAGNE FRANÇAISE.

Bureau: 105 rue de Chartres, Nouvelle Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'entrepôt de choix Nos 122 à 126 rue Magasine entre Lafayette et Girod.

Vente à l'encan à crédit.

Dans l'affaire de l'Interdiction de Raoul M. Bowers.

No 25,779—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" en date du 31 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

La propriété "Entrepôt," de choix, Nos 122 à 126 rue Magasine, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasine, Foucher, Lafayette et Girod, ce terrain est composé du tout des lots 2, 3, 4, 10, 11 et 12 sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. B. Cenas, notaire, le 12 avril 1856. Les dits lots se touchent et mesurent ensemble 59 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Magasine (et s'étendant en travers de l'îlet) 59 pieds 2 pouces 3 3-5 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Girod, et 172 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette, le tout plus ou moins. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1890, à M. J. Waits Kearny.

Conditions.—Un tiers en plus comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans à partir du jour de la vente, en billets des acquéreurs portant intérêt à raison de 9 pour cent l'an, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec transfert